

## Compte rendu du comité de pilotage n°5

### Comité de suivi du projet éolien de Charente-Boixe

*A Coulonges, le mardi 10 octobre 2023*

*Ordre du jour : Présentation de l'implantation finale du projet et de la démarche ERC mise en œuvre ; échanges sur les mesures d'accompagnement pouvant être coconstruites avec le territoire*

Etaient présents parmi les développeurs : Valentin Pineau (ABO Wind), Edith Recourt (ABO Wind), Julien Font (ABO Wind)

Etaient présents au sein du comité de suivi :

Elus des communes et citoyens présents	
Claude GUITTON	Habitant Villognon
Hervé VANDEPUTTE	Conseiller Villognon
Claude CAILLAUD	Conseiller Villognon
Alain COMBAUD	Maire d'Ambérac
M. Christine DUPUY	Adjointe de Villognon
Alain BLANCHON	Maire de Coulonges
Benoit MORINEAU	Conseiller Vervant
Arnaud DENIS	Habitant Coulonges
David CHABROUX	Conseiller Coulonges

Le mardi 10 octobre 2023 s'est déroulée dans la salle de fêtes de Coulonges la cinquième réunion du comité de suivi du projet éolien de Charente-Boixe. Le but de cette réunion était de présenter l'implantation finale du projet, la démarche ERC mise en œuvre et d'échanger sur les mesures d'accompagnement pouvant être coconstruites avec le territoire.

9 personnes, dont les représentants des communes de Villognon, Vervant, Ambérac et Coulonges, ainsi que des citoyens concernés par le projet ont pu prendre part à l'échange.

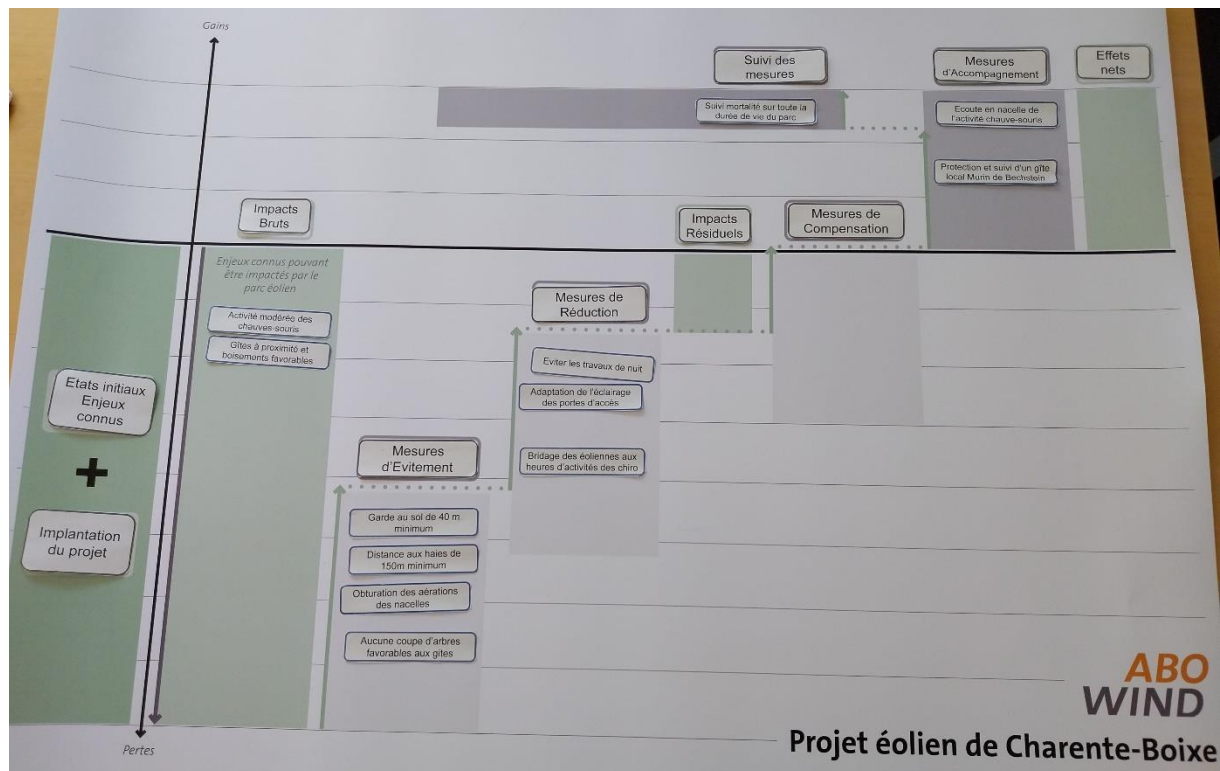


La semaine précédente, le 4 octobre 2023, s'est tenue à la salle des fêtes de Villognon une réunion de présentation de l'implantation finale. Les 6 communes du projet ainsi que l'ensemble des communes dans les 6km, la communauté de communes et le pays du Ruffécois étaient invités à cette présentation. Seuls des représentants des 6 communes sont venus. Dans le cadre du comité de suivi, un bref rappel de l'implantation finale a été fait pour les membres n'ayant pas vu cette présentation. Des exemplaires papiers leurs ont été fournis. Un bulletin d'information reprenant ces éléments sera transmis à l'ensemble des riverains du projet d'ici la fin de l'année.

La réunion s'est poursuivie avec un atelier présentant la démarche ERC (Eviter - Réduire – Compenser) mise en œuvre sur le projet pour aboutir à l'implantation finale au vu des enjeux identifiés dans les états initiaux environnementaux et paysagers.

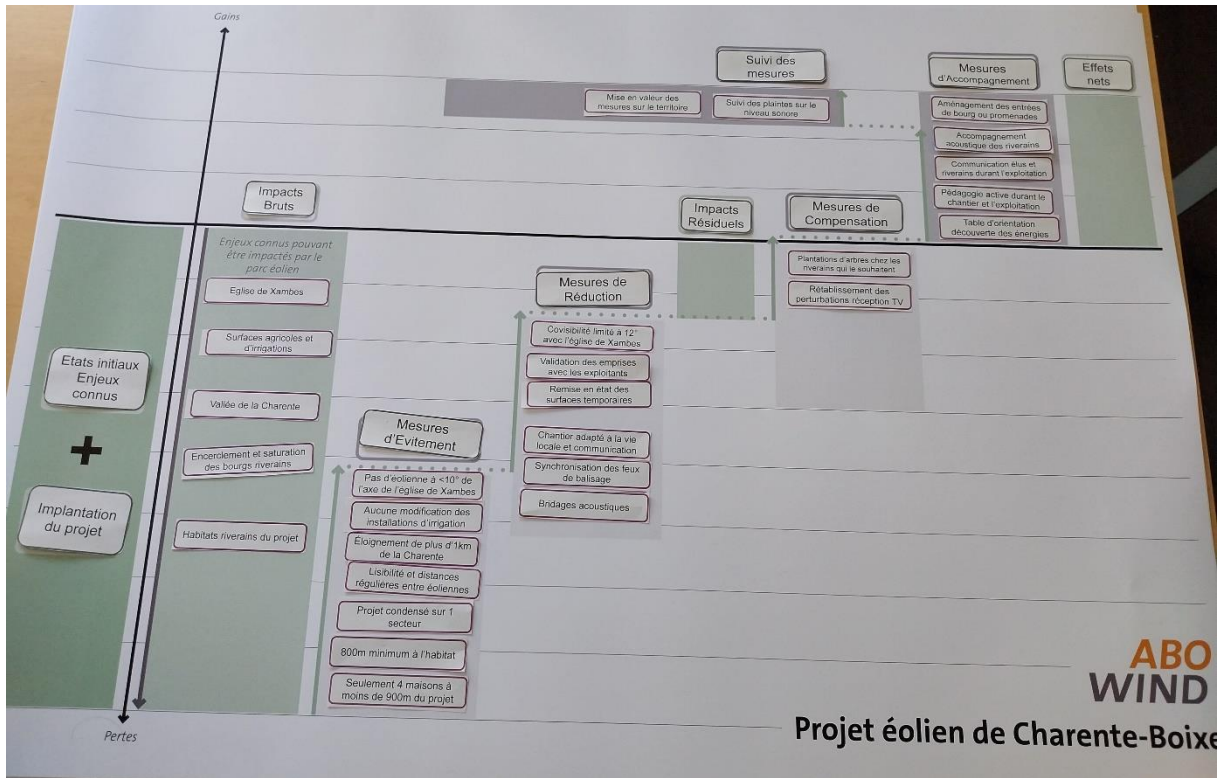
Ainsi, la démarche ERC a été détaillée pour quatre thématiques centrales de l'étude d'impact relative au projet, avec une participation active des membres du comité : il leur a été proposé de reconstituer la logique d'élaboration des principales mesures prévues dans le cadre du projet, en positionnant ces dernières aux bons emplacements. Les schémas ainsi réalisés sont présentés ci-dessous.

### **Biodiversité Chiroptère :**

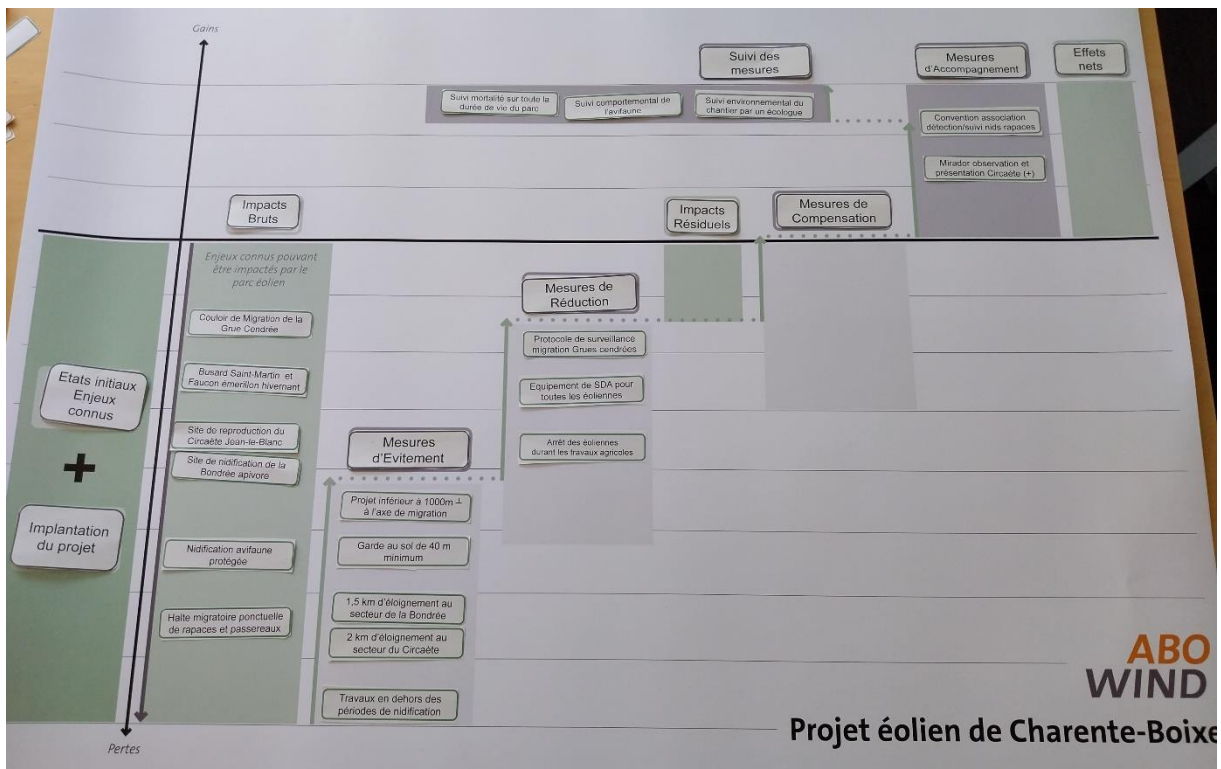


L'enjeu sur le site ayant été localisé au niveau des boisements et de la forêt de la Boixe, la première mesure mise en œuvre fut une mesure d'évitement en s'éloignant des boisements et haies, puis de réduction en mettant en place un bridage adapté couvrant plus de 90% de l'activité des chauves-souris. Ainsi la réduction ayant permis d'aboutir à un impact résiduel faible ou négligeable, aucune mesure de compensation n'est nécessaire. Nous prévoyons cependant des mesures d'accompagnement, notamment avec la caractérisation et la mise en défends d'une colonie de Murin de Bechstein présente sur la Charente. Le projet éolien n'a aucune incidence sur cette dernière. Cette mesure permet de renforcer la protection d'une espèce menacée par l'activité humaine, et de combler une absence de données sur cette colonie par le biais de l'étude menée dans le cadre du projet éolien.

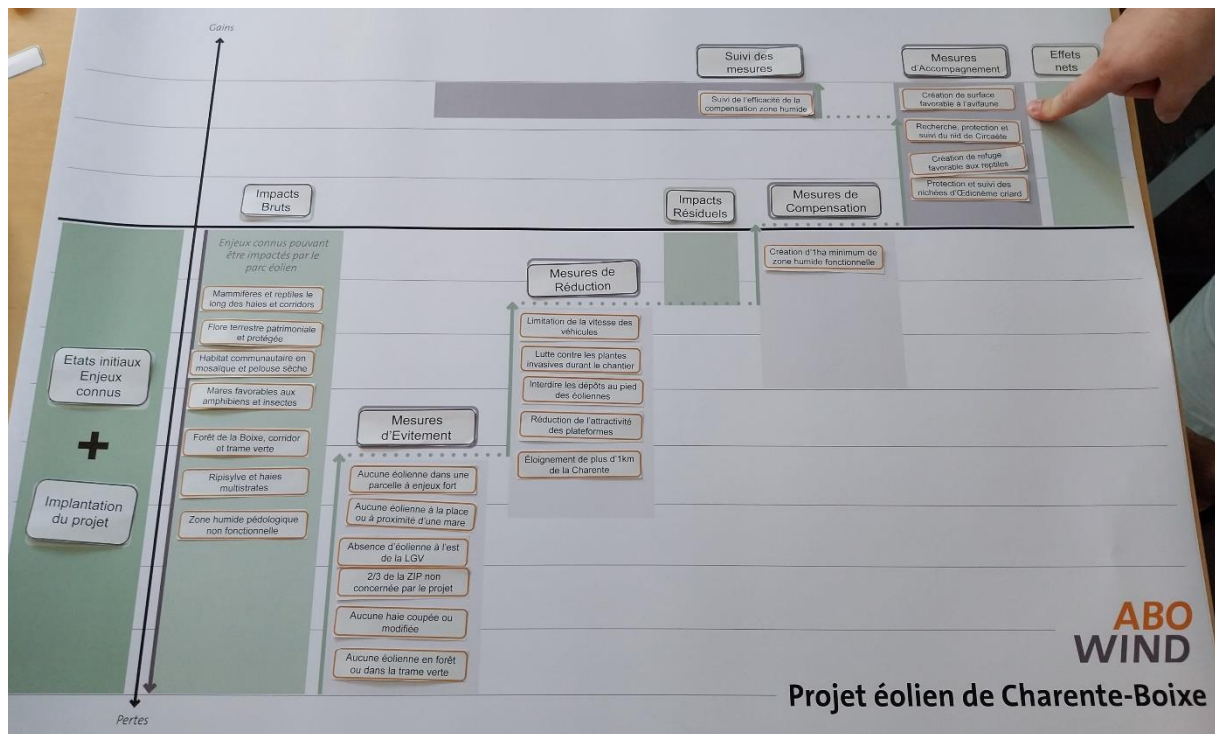
## Paysages Humains Infrastructures :



## Biodiversité Avifaune :



## Milieux naturels :



Pour conclure la réunion, les membres du comité de suivi ont été invités à réfléchir sur des possibles mesures d'accompagnement à mettre en œuvre dans le cadre du projet.

Le porteur de projet envisage d'ores et déjà de mettre en place un poste d'observation pédagogique à proximité de la forêt de la Boixe pour présenter la biodiversité locale et notamment le Circaète. Ce poste d'observation serait libre d'accès et pourrait être mis en place avec la coordination de l'office du tourisme du Pays du Ruffécois, qui pourrait y organiser des événements pédagogiques à destination du plus grand nombre.

Les élus ont également été invités à réfléchir aux aménagements prévus à échéance plus ou moins longue dans leurs communes afin de déterminer les synergies éventuelles avec le projet éolien. Par exemple, l'intégration de jeux pour enfants orientés sur la transition énergétique.

Le porteur de projet invite tous les membres à réfléchir à des propositions de mesures, et à les lui transmettre. Toutes les propositions sont les bienvenues et seront étudiées.